



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

COMMUNIQUE DU 3 OCTOBRE 2026

OBJET : plans DAVAR 2025 de contrôle et de surveillance des résidus de pesticides sur végétaux, les résultats bruts d'analyse sont publiés et ils font peur...

En très bref...

Le constat est alarmant : après 15 ans d'interpellation citoyenne d'EPLP, la DAVAR n'a pas avancé d'un pouce ! À la recherche de résidus de pesticides, son plan de contrôle et de surveillance 2025 (PSPC) « ne vaut encore pas tripette ». À quoi sert de dépenser tant d'argent en analyses alors que la représentativité statistique est nulle ? D'autre part, à défaut de sanction dissuasive, les dérives persistent jusqu'à retrouver des dépassements de limite réglementaire (LMR), des substances interdites ou des usages non autorisés.

Zut alors ! C'est avec NOTRE SANTÉ que l'« on » joue et ce, avec NOS SOUS !

Ni la DAVAR ni la Chambre d'agriculture ne produisant plus depuis longtemps de synthèse des PSPC sur végétaux (1), nous nous y sommes attelés.

Voici nos commentaires pour les résultats de 2025.

1. Analyse critique de la démarche : une représentativité statistique nulle

Les rapports d'analyse fournis par le Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC) mettent en lumière une réalité affligeante : le volume des prélèvements reste dérisoire au regard des flux réels de marchandises et de la diversité des productions mises sur le marché calédonien.

Un échantillonnage famélique : sur l'ensemble des PSPC 2025, seuls **152 échantillons** ont été analysés, dont **54 ont révélé au moins un résidu quantifié. Un sur trois, ce n'est pas rien !**

Pour la production locale, les plans de contrôle se limitent à une poignée d'échantillons par type de culture (par exemple, par exemple, seulement 4 échantillons de tomates, 3 de fraises, ou 2 de salades sur toute l'année !).



On se pince ! Au sang !

Des lacunes : il n'y a notamment aucune analyse sur les tubercules océaniques : ignames, patates douces ou taros. Espérons que ce ne soient pas des productions « à risque »...

Une illusion de sécurité : côté importations, malgré une présence récurrente de multi-résidus (notamment sur les raisins, poires, agrumes et fruits à noyau), le nombre total de lots passés au crible est statistiquement insignifiant pour prétendre protéger efficacement le consommateur calédonien.

Le verdict : dépenser de précieux deniers publics dans des analyses dispersées, sans stratégie de représentativité statistique, ne sert qu'à masquer (!) l'absence d'une véritable politique de police sanitaire à la DAVAR.

2. Tableaux de synthèse : résultats, LMR et écarts réglementaires

Les tableaux ci-dessous synthétisent les résidus présents (au-delà de la limite de quantification). Nous avons aussi comparé les teneurs mesurées aux normes du Codex Alimentarius (auxquelles se réfère officiellement la Nouvelle-Calédonie) et aux seuils parfois beaucoup plus stricts de l'Union européenne (Règlement CE n° 396/2005).

A. Produits d'importation : Résultats, LMR et Non-Conformités

Produit & Référence	Substance Active	Teneur (mg/kg)	LMR Codex	LMR UE	Statut EPLP
Raisin (S/IMPORT 25 006)	Chlorpyrifos	0,39	—	0,01	NON CONFORME (SA non agréée NC ; ×39 la LMR UE)
Melon (S/IMPORT 25 007)	Indoxacarb	0,01	—	0,01*	NON CONFORME (SA non agréée NC)
Melon (S/IMPORT 25 008)	Imazalil	1,2	—	0,05	NON CONFORME (SA non agréée NC ; ×24 la LMR UE)



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

Produit & Référence	Substance Active	Teneur (mg/kg)	LMR Codex	LMR UE	Statut EPLP
007)					×24 la LMR UE)
Raisin (S/IMP-25020)	Dimethomorph	0,078	5	3	NON CONFORME (SA non agréée NC)
Raisin (S/IMP-25021)	Chlorpyrifos	0,038	—	0,01	NON CONFORME (SA non agréée NC ; ×3,8 la LMR UE)
Raisin (S/IMP-25021)	Indoxacarb	0,062	—	0,01*	NON CONFORME (SA non agréée NC ; ×6 la LMR UE)
Orange (S/IMPORT 25 051)	Thiabendazole	4,7	7	4	Conforme LMR NC, NON CONFORME LMR UE
Orange (S/IMPORT 25 051)	Imazalil	1,9	5	4	NON CONFORME SA NON AGREEE EN NC
Pamplemousse (PSPC-25027)	Thiabendazole	0,69	7	4	NON CONFORME SA NON AGREEE EN NC Conforme LMR



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

Produit & Référence	Substance Active	Teneur (mg/kg)	LMR Codex	LMR UE	Statut EPLP
Pamplemousse (PSPC-25027)	Imazalil	0,69	5	4	NON CONFORME SA NON AGREEE EN NC Conforme LMR
Mandarine (S/IMPORT 25 041)	Imazalil	1,1	5	5	NON CONFORME SA NON AGREEE EN NC Conforme LMR
Mandarine (S/IMPORT 25 041)	Thiabendazole	0,92	7	7	NON CONFORME SA NON AGREEE EN NC Conforme LMR
Raisin rouge (S/IMPORT 25 048)	Cyprodinil	1,06	5	5	Conforme LMR
Raisin noir (S/IMPORT 25 049)	Acetamiprid	0,3	2	0,8	Conforme LMR
Raisin (S/IMPORT 25 040)	Azoxystrobin	0,4	2	3	USAGE SUR FRAISE NON CONFORME Conforme LMR



* — substance non approuvée dans l'UE.

B. Production locale : Résultats, LMR et Non-Conformités

Produit & Référence	Substance Active	Teneur (mg/kg)	LMR Codex	LMR UE	Statut EPLP
Salade (C 6318)	Indoxacarb	0,11	7	0,01*	NON CONFORME (SA non agréée NC ; ×11 la LMR UE)
Tomate (S/LOC 25 069)	Difenoconazole	0,23	2	2	Conforme LMR (usage enregistré)
Tomate (S/LOC 25 069)	Mandipropamid	0,11	2	1	Conforme LMR (SA agréée)
Salade (S/LOC 25 015)	Chlorantraniliprole	0,14	20	5	Conforme LMR (usage enregistré sur salade)
Fraise (S/LOC 25 079)	Azoxystrobin	0,23	3	15	USAGE SUR FRAISE NON CONFORME

Note : Imazalil et Thiabendazole, bien que conformes aux LMR Codex/UE sur les agrumes d'importation, ne figurent pas sur la liste des substances actives agréées en Nouvelle-Calédonie. L'Azoxystrobine est agréée en NC sur blé, maïs, oignon, orge, pois, raisin, tomate et pomme de terre mais pas sur fraise.

3. Des cocktails de 2 à ... 18 substances !



Ensemble Pour La Planète

Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

Au-delà des dépassements de limites maximales de résidus (LMR), les rapports révèlent une multi-contamination préoccupante : des fruits et légumes concentrent simultanément un grand nombre de substances chimiques différentes au sein d'un même lot.

Voici les 5 cas les plus « lourds » relevés dans les plans de contrôle :

- **Le record absolu (Raisin d'importation — lot S/IMP-25021)** : un seul et même lot de raisin affiche **18 substances actives différentes** détectées, illustrant de manière flagrante un cumul préoccupant de traitements chimiques.
- **Le raisin noir d'importation (lot S/IMPORT 25 049)** : ce lot concentre **11 substances actives** différentes.
- **Le raisin rouge d'importation (lot S/IMPORT 25 048)** : ce lot atteint **9 substances différentes**.
- **Le melon d'importation (lot S/IMPORT 25 007)** : ce lot concentre **7 substances actives**, dont l'Imazalil à 1,2 mg/kg.
- **Le raisin d'importation (lot S/IMPORT 25 040)** : ce lot présente **7 substances** chimiques cumulées.

Note : La liste exhaustive des lots multi-résiduels (allant de 2 à 18 substances par échantillon) est consultable sur le site d'EPLP à www.eplp.asso.nc

Les données sources sont consultables sur le site de la DAVAR.

Conclusion d'EPLP : l'immobilisme coupable de la DAVAR

La mathématique oubliée : avec seulement 152 échantillons analysés dont 54 avec résidus détectés, la DAVAR nous a encore « offert » en 2025 un suivi brouillon inefficace, incapable d'assurer la transparence sanitaire et de protéger la santé des Calédoniens.

Des doubles standards inacceptables : les consommateurs calédoniens parmi lesquels des personnes fragiles (enfants, malades, seniors) continuent d'absorber des produits d'importation saturés en fongicides post-récolte (comme l'Imazalil et le Thiabendazole). Retenons le cas flagrant du melon importé qui explose les compteurs de sécurité européens d'un facteur **24** (1,2 mg/kg mesuré pour une LMR UE à 0,05 mg/kg). Et ce n'est pas fini : l'UE projette d'abaisser cette LMR à 0,01 mg/kg dès septembre 2027, ce qui porterait le dépassement à un facteur **120**.

L'illégalité sur nos propres terres : la détection de substances formellement non agréées sur la production locale (à l'instar de l'Indoxacarbe retrouvé sur des salades)



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

démontre que les interdictions réglementaires (Arrêté 2024-977/GNC) sont contournées et on le craint, inefficacement sanctionnées.

Des cocktails de multi-résidus chimiques dans nos assiettes, transforment nos corps en fioles explosives !

Il est temps de stopper cette mascarade administrative et de mettre en œuvre des contrôles rigoureux et des sanctions réellement dissuasives. Ajoutons que nous attendons depuis 1996 la mise à jour de la délibération n° 113/CP fixant les normes LMR (limites maximales de résidus) locales. 30 ans après, nul doute que cela s'impose...

A noter qu'à défaut d'être entendue par les pouvoirs publics, EPLP porte à ce jour plusieurs recours visant à l'annulation d'agrément de 5 substances actives de pesticides à usage agricole (PPUA) ainsi qu'un recours visant à obtenir la révision de TOUTES LES AUTORISATIONS DELIVREES depuis l'origine et un autre visant à la révision du cahier des charges « Agriculture responsable » en ce qu'il est trompeur en matière de PPUA, d'OGM, et de méthode de culture (hydroponie).

Pour EPLP, Martine Cornaille

(1) La crainte d'être littéralement « étrillés » est sans doute trop forte...





Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

Vous aimez cette communication ? Partagez-la avec votre entourage !

Nous invitons nos concitoyens à adhérer à l'association EPLP car faire nombre cela compte ! Lien : <https://eplp.asso.nc>

Nos actions portent des fruits pour notre santé et la planète, participez !

Lien: [Faire un don à EPLP \(helloasso.com\)](https://helloasso.com)

ou adressez-nous un chèque par voie postale à

EPLP - BP 32008 - 98897 Nouméa Cedex

Grand merci à ceux qui voudront / pourront nous soutenir.